

Françoise LAUNAY

D'Alembert et la femme du vitrier Rousseau, Etiennette Gabrielle Ponthieux (*ca* 1683-1775)

La mystérieuse nourrice de D'Alembert

Quand on parcourt aujourd'hui la rue Michel-le-Comte, on peut encore y voir quelques maisons des xvii^e et xviii^e siècles. C'est devant l'une d'elles, côté impair, que se trouve une plaque de la Ville de Paris qui indique aux passants que D'Alembert a vécu là très longtemps : « né le 16 novembre 1717, abandonné sur les marches de l'église Saint-Jean-Le-Rond par sa mère, la marquise de Tencin, le futur mathématicien et philosophe est recueilli par l'épouse d'un vitrier, madame Rousseau, qui vit ici. Très attaché à elle, il demeure 48 ans (*sic*) chez sa nourrice, malgré les 12 000 (*sic*) livres de rente que lui lègue son père le chevalier Destouches, après avoir pourvu à son éducation ».

La coquille qui a décuplé le montant réel (1 200 livres) de la pension viagère que Louis Camus Destouches¹ a léguée au « Sieur Jean d'Aremberg » dans son testament olographe rédigé en 1724², moins de deux ans avant sa mort³, relativise sérieusement les choses. On sait par ailleurs que D'Alembert n'habitait pas chez sa nourrice pendant ses études à la

1. Camus Destouches est le patronyme complet de cette branche de la famille Camus. Un article très documenté a été consacré à Louis Camus Destouches par Marius Barroux, archiviste de la Seine de 1906 à 1928 : Marius Barroux, « Le père de D'Alembert, Louis Destouches », *Bulletin de la Société de Paris et de l'Île de France*, 64 (1937), p. 108-123.

2. Testament de Louis Camus Destouches en date du 29 juillet 1724, AN, MC/ET/CV/1164, 11-03-1726. L'orthographe « Aremberg » reproduite ici est bien celle du manuscrit.

3. Louis Camus Destouches est mort le 11 mars 1726, date à laquelle son testament a été déposé.

pension Berée, au faubourg Saint-Antoine, de 1721 à 1729, puis au Collège des Quatre-Nations. Il est toutefois exact qu'une fois revenu chez elle, il ne quitta la rue Michel-le-Comte qu'en 1765, c'est lui-même qui l'écrit :

[13] M^r. d'Alembert a conservé la même reconnaissance [*que celle qu'il devait à son maître de pension*] pour une femme qui l'avait nourri et élevé jusqu'à l'âge de 4 ans ; presque au sortir du collège il alla demeurer avec elle ; il y resta près de 30 années⁴, et n'en sortit qu'en 1765, après une longue maladie, par le conseil de M^r. Bouvart son médecin, qui lui représenta qu'il étoit nécessaire à sa santé de chercher un logement plus sain que celui qu'il occupoit⁵.

L'histoire de l'enfant prodige, abandonné sur les degrés d'une église parisienne et recueilli par la femme d'un vitrier, ne pouvait qu'intéresser les érudits du XIX^e siècle, et faire florès auprès des autres curieux. L'histoire prenait incontestablement une valeur ajoutée de mystère quand il était précisé que l'église Saint-Jean-le-Rond, dont on sait peu de choses, avait été détruite en 1748, tandis qu'une pointe de misérabilisme se greffait au récit, puisque les Rousseau avaient été très vite, « naturellement » (!), qualifiés de pauvres⁶...

Après les recherches qu'Auguste Jal avait reprises en 1869, entre les deux éditions de son dictionnaire⁷, l'affaire était entendue. Il avait identifié dans les registres de la paroisse St-Côme et St-Damien « le » vitrier Rousseau (Pierre) et sa femme qui avaient eu un enfant en 1717. Il était curieusement convaincu, à tort nous le verrons, de détenir la vérité, puisqu'il avait parcouru les registres de baptêmes de toutes les paroisses parisiennes des années 1717 et suivantes (ils n'avaient pas encore disparu dans les incendies de mai 1871), et qu'aucune naissance d'un enfant d'un autre éventuel vitrier Rousseau n'avait pu lui échapper. En revanche, il avait bien rétabli la vérité concernant le dépôt aux Enfants trouvés de l'enfant baptisé Jean Le Rond.

Quelques années plus tard, les recherches du biographe de D'Alembert, Joseph Bertrand, l'avaient mené sur la bonne piste.

4. Il faut toutefois noter que dans sa lettre à Voltaire du 13 août 1765 (*Inventaire de la correspondance de D'Alembert*, Ed. du CNRS, Paris, 2009, réf. 65.59) lui annonçant qu'il va « être sevré », D'Alembert parle de 25 ans, et non de 30.

5. Irène Passeron, éd. « Le mémoire de D'Alembert sur lui-même », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 38 (2005), p. 17-31. Le manuscrit de ce texte est à la BnF (n. a. fr. 15 551, f. 1-14).

6. *L'Illustration* du 16 décembre 1843 ; Michaud, *Biographie universelle ancienne et moderne*, 2^e édition, Paris, 1843, p. 384-390.

7. Voir notes 10 et 17.

Malheureusement, Bertrand ne s'intéressait guère au couple Rousseau puisque ses documents de travail montrent qu'il n'a pas utilisé dans son ouvrage toutes les sources originales dont il avait eu communication, et que la lecture par son collaborateur de l'acte concernant la donation faite en 1756 par D'Alembert à une demoiselle Rousseau a été quelque peu rapide. À notre connaissance, « la femme du vitrier Rousseau » n'a donc jamais été identifiée dans la littérature imprimée.

Par ailleurs, si beaucoup de chercheurs et de curieux se sont interrogés sur la localisation précise du domicile de D'Alembert rue Michel-le-Comte, personne ne semble s'être jamais lancé, après l'échec de Camille Piton en 1913⁸, dans une recherche sérieuse pour la trouver. La voie qui allait nous mener chez l'académicien était donc grande ouverte devant nos pas, et nous y avons beaucoup, beaucoup, battu le pavé !

Les recherches d'Auguste Jal

Pour la première édition de son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* parue en 1867, l'ancien historiographe et archiviste de la marine Auguste Jal (1795-1873) n'avait pu trouver que l'acte de sépulture de D'Alembert⁹, et il en avait été réduit à des conjectures quant à sa naissance : « On dit que d'Alembert [...] naquit le 6 (*sic, au lieu de 16, une coquille que Jal souligna plus tard*) novembre 1717, fut exposé, le jour de sa naissance, sur les degrés de l'église de Saint-Jean le Rond et confié par le commissaire de police du quartier à une bonne femme nommée Rousseau qui l'éleva. Je ne sais où fut baptisé l'enfant, [...] ». Il ajoute : « J'ai curieusement cherché le baptistaire du pupille de la vitrière, madame Rousseau, je ne l'ai trouvé sur le registre d'aucune des paroisses de Paris »¹⁰.

Jal en était fort marri, car D'Alembert était une de ses préoccupations. Il reprit donc ses recherches en vue de la seconde édition de son dictionnaire, et il nous rapporte son enquête par le menu en 1869 dans *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*. Il nous confesse à quel point il avait été « trompé par le bénédictin Chaudon » qui affirmait dans son

8. Camille Piton, *La rue Michel-le-Comte*, Paris, Champion, 1913. Piton, qui a principalement travaillé sur les cens, avoue : « Nous ne pouvons connaître que les propriétaires : les locataires nous échappent ».

9. Les registres de la paroisse St-Germain-l'Auxerrois précisait que « Le trente et un octobre [1783] Messire Jean le Rond D'Alembert [...] décédé du 29 du présent mois [...] a été inhumé au cimetière ».

10. Auguste Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, Paris, Plon, 1867, p. 21.

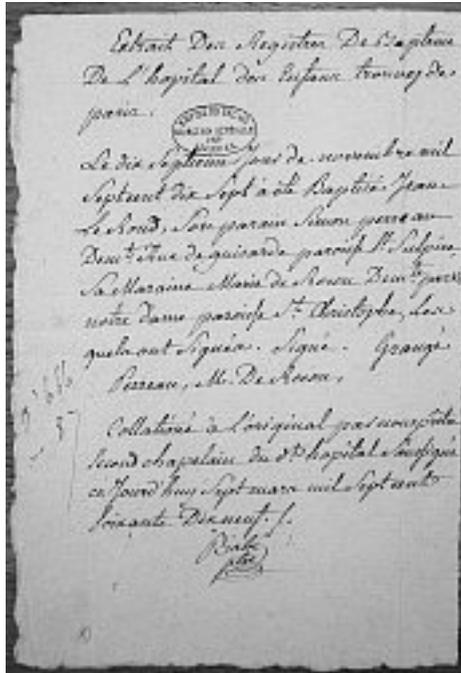


Figure 1. Extrait baptistaire de Jean Le Rond
AN, Paris, O¹ 666, fol. 87 v^o

dictionnaire¹¹ que Jean Le Rond n'avait pas été envoyé aux Enfants trouvés. Jal avait donc exclu la “Maison de la Couche” du cercle de ses recherches, et c'était là une grave erreur qu'il allait réparer : « Je courus aux registres des Enfants-trouvés qui, aux Archives de la Ville, sont intitulées : Enfants de la Patrie, et, vol XIX, fol 156 v^o¹², je lus “Jean Le Rond, baptisé le 17 novembre [1717] ; le parain (*sic*) le susd. Perreau, la marraine, Marie de Rocoust (*sic*) demeurante (*sic*) parvis Notre-Dame, paroisse Saint-Christophe”¹³. De ce registre de l'église de l'hôpital, détruit en 1871, il nous reste heureusement au moins deux « extraits ». Le premier, établi en 1735, est joint à l'acte de constitution d'une rente viagère à D'Alembert par le duc d'Orléans en 1772¹⁴. Le second (Figure 1) a été rédigé le 7 mars 1779 à la demande de D'Alembert, qui

11. Louis Mayeul Chaudon et Antoine François Delandine, *Nouveau dictionnaire historique*, Société des gens de Lettres de France, 1791, p. 15-19.

12. Ce folio est changé en 150 v^o dans la seconde édition du dictionnaire (1872).

13. Auguste Jal, « Naissance de d'Alembert », *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 25 août 1869, p. 487-489.

14. AN, MC/ET/CXVII/856, 21-01-1772.

l'avait adressé à Amelot de Chaillou trois jours plus tard¹⁵ en sollicitant la continuation du versement de l'une de ses pensions. Cet extrait (qui semble curieusement différent et plus détaillé que l'original vu par Jal, parce que le chapelain l'a mis en forme en y introduisant l'adresse de Perreau, et en mettant l'orthographe des patronymes en conformité avec celle des signatures correspondantes), se trouve, comme du temps de Bertrand qui en avait eu connaissance, dans un carton des archives de la Maison du roi, aux Archives nationales¹⁶.

Fort de sa découverte, Jal se mettait alors en quête d'un vitrier Rousseau dont la femme aurait accouché en 1717, ce qui lui aurait permis d'allaiter un autre enfant. Sa recherche n'ayant pas été couronnée de succès dans les registres de baptêmes de la paroisse St-Nicolas-des-Champs dont les habitants de la rue Michel-le-Comte dépendaient, il nous entraîne à sa suite dans les soixante-huit paroisses de Paris. Il n'est « payé de sa fatigue » qu'à la « dernière station », ainsi qu'il le rapporte, quand il trouve enfin le baptême, en avril 1717, d'un enfant Rousseau, fils d'un vitrier demeurant à la porte Saint-Michel, paroisse St-Côme et St-Damien. Le fait que les parents n'habitent pas rue Michel-le-Comte ne le perturbe pas : pour lui, la confusion entre deux lieux où le prénom « Michel » figure ne fait aucun doute, et ceux qui ont parlé de la rue Michel-le-Comte se sont trompés. Il a donc bien trouvé ce qu'il cherche, et il adopte ce vitrier Rousseau-là et sa femme comme parents nourriciers de D'Alembert. Le fait qu'il les perd de vue dès 1725, lui procure seulement le regret de n'avoir pas trouvé l'acte de sépulture de la femme du vitrier, document sur lequel il espérait lire la signature de D'Alembert. Quel dommage qu'il n'en soit pas resté à la rédaction relativement sobre de cet article, et qu'il se soit laissé aller, dans l'erratum de la seconde édition de son dictionnaire, parue en 1872¹⁷, à des extrapolations romancées, qui viennent s'ajouter à son erreur d'identification du vitrier, et *ipso facto*, de son épouse !

La communication de Léon Lallemand à l'Académie des sciences

Aux Archives de la Ville, Jal n'avait pu consulter un registre qui s'y trouve aujourd'hui, celui des admissions aux Enfants trouvés qui, pour l'année 1717, portait initialement le numéro 33¹⁸. C'est au folio 513

15. AN, O¹ 666 fol. 85. *Inventaire de la correspondance de D'Alembert*, réf. 79-25.

16. AN, O¹ 666 fol. 87.

17. Auguste Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, Paris, Plon, 1872, p. 1804-1805.

18. Il est aujourd'hui conservé à la réserve des Archives de Paris, sous la cote « D2HDEPOTENFANTSTROUVES 79, réserve 101 ».

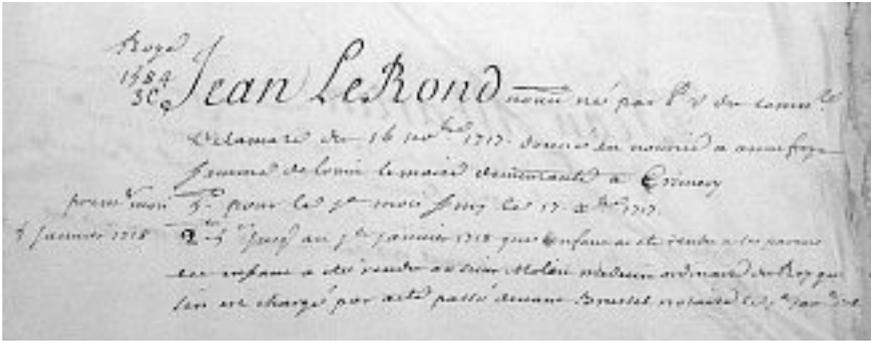


Figure 2. Admission de Jean Le Rond à la Couche des Enfants trouvés, le 16 novembre 1717
Archives de Paris, D2HDEPOTENFANTSTROUVES 79, réserve 101.

(Figure 2) que se trouve consignée l'admission de Jean Le Rond. Ce document, qui était alors dans les archives de l'hospice des Enfants assistés, a été transcrit par Léon Lallemand (1844-1916) dans sa note aux *Comptes rendus* de 1885¹⁹, mais il a mal orthographié le nom du commissaire Delamare et surtout celui du notaire Brussel qui est dit avoir rédigé l'acte par lequel le médecin Molin s'est chargé de l'enfant le 1^{er} janvier 1718²⁰. Lallemand a en revanche bien transcrit le patronyme de la nourrice de Crémery, en Picardie, qui a eu l'enfant en charge à compter du 17 novembre 1717, orthographié « Anne Freyon », et qu'une pliure de la feuille ne permet plus aujourd'hui de lire dans son intégralité sur sa reproduction. L'enquête récente de Pierre Crépel met toutefois en doute l'exactitude de ce patronyme qui pourrait être « Friant »²¹.

Le procès-verbal du commissaire Delamare cité dans le registre, et que Lallemand a également transcrit, est aujourd'hui exposé au musée de l'Assistance publique de Paris (Figure 3). C'est dans ce document qu'il est fait mention de la fameuse « boette de bois de sapin » dans laquelle le « garçon nouvellement né » avait été « trouvé exposé et abandonné [...] exposé dans le parvis Notre Dame sur les marches de l'église St Jean Le Rond », qui jouxtait Notre-Dame.

19. Léon Lallemand, « Note sur l'exposition et l'envoi aux Enfants-Trouvés de Jean Le Rond d'Alembert », *Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences*, C (1885), p. 1443-1445.

20. Ces coquilles ont été corrigées dans son étude complète : Léon Lallemand, *Histoire des enfants abandonnés et délaissés*, Picard et Guillaumain, Paris, 1886, p. 157-158 et annexe 1.

21. Pierre Crépel, « Le premier Noël de D'Alembert », *RDE*, 38 (2005), p. 33-35.

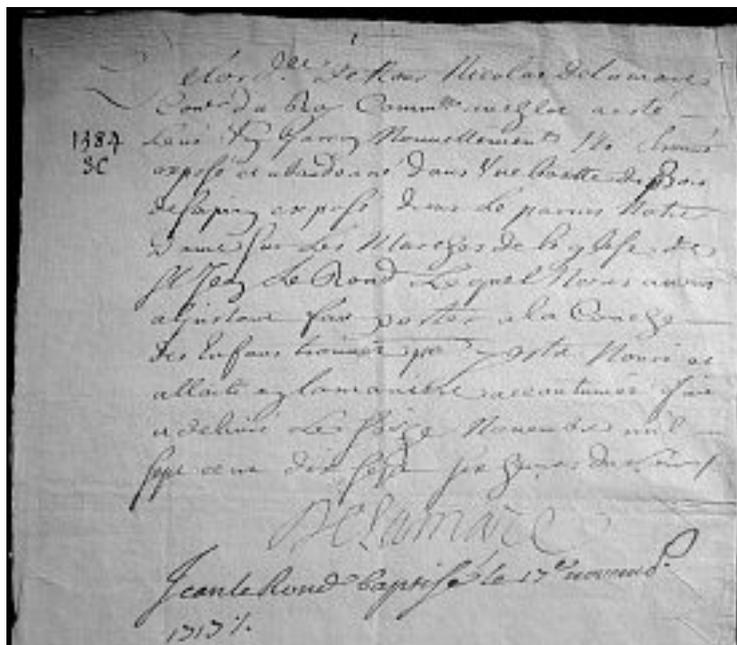


Figure 3. Le procès-verbal, en date du 16 novembre 1717 à six heures du soir, rédigé par le commissaire Delamare qui a fait porter à la « Couche de Enfants trouvés » l'enfant baptisé Jean Le Rond le lendemain
Musée de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, cote AP 511.

Les recherches de Joseph Bertrand

Quand il préparait sa biographie de D'Alembert²², le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences Joseph Bertrand (1822-1900) avait utilisé le fruit des « recherches perspicaces » d'Abel Lefranc, qu'il cite dans son ouvrage. Les notes et documents transmis par ce collaborateur se trouvent dans le fonds Bertrand de la bibliothèque de l'Institut de France²³. On y apprend que les archives de la Faculté des Arts conservées à la Sorbonne²⁴ avaient donné des informations importantes quant au nom porté par D'Alembert au Collège des Quatre-Nations, et Bertrand en fait état. Il fait malheureusement des confusions entre le prénom qui figure sur l'acte de baptême, « Jean », et ceux sous lesquels le jeune « d'Aremberg » était inscrit au Collège : « Jean Baptiste Louis ».

22. Joseph Bertrand, *D'Alembert*, Paris, Hachette, 1889.

23. BIF, Ms 2031, folios 11, 11a, 11b, 11c.

24. Faculté des Arts, Registre 44, année 1735, référence donnée par Lefranc.

Ce que Bertrand ne rapporte pas, c'est que Lefranc était allé chez le successeur du notaire Brussel, où il n'avait pas trouvé l'acte notarié de 1718. Nous l'avons à notre tour cherché en vain, tant dans le répertoire de l'étude LXXXII qui, au temps où Augustin Brussel y exerçait (1712-1737), se situait au Parvis de Notre-Dame, que dans ceux des notaires qui habitaient le quartier de la Cité, dont plusieurs ont été associés à Brussel, et encore dans l'étude de Jean Dutartre (n° LVI), que Molin fréquentait à l'époque.

Bertrand ne parle pas non plus d'un acte inédit important que lui signalait Lefranc : l'insinuation²⁵ d'un acte de donation d'une somme de 1 200 livres faite par D'Alembert le 31 décembre 1756, « à la fille (*écrit Lefranc*) de la vitrière (*sic*) Rousseau ». Lefranc, et encore moins Bertrand, ne semblent avoir prêté une grande attention à cet acte qui permettait d'identifier formellement la nourrice de D'Alembert et d'amorcer une recherche à son sujet. La preuve en est que ni l'un ni l'autre n'ont compris que la bénéficiaire de la donation était en fait la petite-fille du vitrier Rousseau et de son épouse.

Notre quête du vitrier Rousseau et de son épouse

N'ayant pas lu les notes de Lefranc dès le début de notre recherche, c'est une autre voie d'approche qui nous a dévoilé les prénoms du vitrier et le nom de baptême de sa femme, indispensables pour trouver leur maison, qui, au XVIII^e siècle, ne portait pas de numéro dans la rue.

Jal avait eu la chance de pouvoir consulter tous les registres paroissiaux de Paris. Aussi nous étonnons-nous de ne l'avoir vu chercher de vitrier Rousseau dans la rue Michel-le-Comte qu'au moment de la naissance de D'Alembert. N'était-ce pas plutôt dans les années où il était certain que D'Alembert habitait là, et qu'il y recevait du courrier adressé chez le vitrier Rousseau, qu'il aurait dû parcourir les registres de la paroisse St-Nicolas-des-Champs ? C'était la période 1735-1765 qu'il fallait explorer ! Et cela, Jal ne pouvait l'ignorer, puisque *Le mémoire de D'Alembert sur lui-même* cité plus haut avait été publié par Pougens dès 1799. Aujourd'hui, nous savons que la rue Michel-le-Comte figure dans la correspondance passive de D'Alembert depuis 1751²⁶, et nous savons que l'exemplaire du premier *Discours* de Jean-Jacques Rousseau lui

25. AN, Y386, f. 52 v°.

26. Lettre de Quesnay à D'Alembert, *Inventaire de la correspondance de D'Alembert*, réf. 51.16.

avait été envoyé par son auteur, cette même année, à cette adresse, « chez M. Rousseau, vitrier »²⁷.

Plus question, hélas ! aujourd'hui, de consulter les registres partis en fumée. Heureusement, d'autres sources existent, car la France n'a jamais manqué d'actes administratifs en tous genres. Les actes qui ont fait l'objet d'un enregistrement au Châtelet de Paris en font partie. Par ailleurs, le Minutier central, qui abonde en actes issus des 122 études notariales de Paris, constitue une mine inépuisable d'actes également déposés aux Archives nationales. Les analyses disponibles de ce fonds, bien que très partielles, permettent de tirer facilement des fils extrêmement précieux.

L'apprenti du vitrier Alexandre Nicolas Rousseau

C'est ainsi que la base ARNO (consultable en ligne) qui, pour le XVIII^e siècle, donne le dépouillement sommaire complet des années 1751 et 1761 (toutes deux dans notre fourchette d'étude), nous apprend immédiatement qu'un maître vitrier, Alexandre Nicolas Rousseau, domicilié paroisse St-Nicolas-des-Champs avait, le 11 mars 1761, signé un contrat d'apprentissage pour Nicolas Rousseau, âgé de 16 ans. Si ce maître vitrier habitait rue Michel-le-Comte, il y aurait une forte probabilité pour qu'il fût notre homme. L'acte²⁸ nous confirma rapidement que nous étions bien dans la bonne rue.

La tontine de la demoiselle Rousseau financée par Jean D'Alembert

La base ARNO signalait aussi en 1761 un autre acte passé par Alexandre Nicolas Rousseau. Il s'agissait d'une constitution de tontine. La cote étant donnée²⁹, il n'y avait plus qu'à consulter le document. Et là, plus de doute, la boucle était déjà bouclée, car dans l'acte intitulé : « Constitution aux S. et D^{elle} Rousseau sur la teste de Margueritte Etienne-Laurance Rousseau leur petite fille » et « accepté par led. S. Rousseau dem^t. à Paris Rue Michel Le Comte psse St. Nicolas des Champs, à ce présent », se trouvait non seulement le nom de l'épouse du vitrier, Etienne-Laurance Gabrielle Ponthieux, mais aussi celui de « Dalember »

27. R. A. Leigh, « Jean-Jacques Rousseau, 1712-1778 : catalogue of an exhibition at Cambridge », Cambridge University Library, 1978, p. 21.

28. AN, MC/ET/XXXVIII/460, 11-03-1761.

29. AN, MC/ET/XXXIII/540, 24-09-1761.

mentionné sur un reçu de parchemin en date du 30 juin 1760, annexé à l'acte³⁰ :

{10.^{me} Tontine créée par Edit du mois de Décembre 1759

Je Joseph Michault d'Harvelay, conseiller du Roi en ses Conseils, Garde de son Trésor Royal, confesse avoir reçu comptant en cette ville de Paris, de Jean Dalember (*sic*) de l'académie française et de celle des sciences pour la rente cy après être constituée et appartenir à Alexandre Nicolas Rousseau maître vitrier à Paris, et Estiennette Gabrielle Ponthieux sa femme commune en biens pour jouir par eux et le survivant d'eux de la rente et de ses accroissemens, sur la tête de Margueritte Etiennette Laurence Rousseau, âgée de dix ans passés, leur petite fille, à laquelle après le décès dud. survivant lad. rente appartiendra ainsy que les arrerages et accroissemens qui en seront lors echus, pour en jouir et les toucher sur ses simples quittances en vertu des présentes, sans autre formalité, encore qu'elle fut lors mineure

{la somme de} Deux cents livres {en louis d'or, d'argent & monnoie, pour le principal de} quinze livres de rentes viagères³¹.

Pour justifier de l'âge de la mineure, un extrait de baptême de l'enfant était, comme à l'habitude, joint à l'acte. Il nous apprend que la fillette, fille de défunt Charles Rousseau, maître vitrier, et de Margueritte Guetin (*sic*), sa femme demeurant Vieille rue du Temple, était née le 11 avril 1750, et avait été baptisée le lendemain en l'église St-Gervais. Son parrain était Laurent Vallet, et sa marraine sa grand-mère paternelle, Etienne (*sic*) Gabrielle Ponthieux. On notera que les prénoms de l'enfant étaient, dans l'ordre, celui de sa mère, le premier prénom de sa marraine, puis le prénom féminisé de son parrain.

Les deux époux d'Estiennette Gabrielle Ponthieux

Cet incontestable moment d'émotion passé, il était clair que nous en saurions évidemment plus sur Alexandre Nicolas Rousseau et sur sa femme grâce à leurs inventaires après décès (IAD) respectifs. En ce qui concerne le vitrier Rousseau, l'acte avait donné lieu à une clôture d'inventaire insinuée au Châtelet le 14 novembre 1774³². Cet acte nous donna un bon résumé de la situation : le vitrier Rousseau était le second mari d'Estiennette Gabrielle Ponthieux, veuve d'un autre vitrier, Jean Baptiste Gerard. De ce second mariage était né un fils [*Charles*], décédé, père d'une fille de nous bien connue, la demoiselle Rousseau

30. Les parties imprimées du document ont été mises entre accolades.

31. Sur la grosse de l'acte, il est indiqué que la rente a été portée à 18 livres à partir du 1^{er} janvier 1770.

32. AN, Y5385, 14-11-1774.

A close-up photograph of a handwritten signature in dark ink on aged paper. The signature is written in a cursive style and reads 'E. G. Ponthieux'. Above the main signature, there is some faint, partially legible text that appears to be 'Signé par la demoiselle Gabrielle'. To the right of the main signature, there is a small, less distinct signature that looks like 'c. L.' or similar.

Figure 4. Signature d'Etienne Gabrielle Ponthieux le 21-10-1774
AN, Paris, MC/ET/XXXIII/604

bénéficiaire de la tontine, seule et unique héritière de son aïeul, et dont nous apprenions qu'elle avait épousé un maître perruquier, Pierre Nicolas Monfils.

Outre la signature d'Etienne Gabrielle que nous découvrons³³ (Figure 4) et qui montrait indiscutablement qu'elle n'était plus très jeune, l'inventaire³⁴, établi en sa présence et en celle de Elisabeth Le Membre, fille majeure au service des Rousseau au moment du décès du vitrier, nous apporta beaucoup de renseignements.

Il y avait d'abord l'inventaire des objets de la maison dont les Rousseau étaient les principaux locataires, hors ceux de la boutique dont le vitrier avait cédé le fonds en 1773 au Sieur Destrumel son « gendre » (*sic*). Dans une chambre à coucher du premier étage avec vue sur la rue, et où le vitrier était décédé le 22 août 1774, se trouvaient les ustensiles de cuisine habituels de l'époque tels chenets, chandeliers, bassinoire, poêlons, chaudrons, vaisselle (dont six assiettes), pots à confiture, sans oublier la fontaine de cuivre rouge et la seringue en état (*sic, au lieu de "étain" !*). Le mobilier se composait de deux armoires, un vieux bureau de marqueterie à plusieurs tiroirs, une pendule à pied, une escabelle, six chaises pailées dont une d'enfant, cinq chaises couvertes de tapisserie, deux fauteuils dont une bergère, deux « couchettes à bas piliers de trois pieds et demi de large », une petite table de bois blanc. Pour la décoration, il y avait deux trumeaux de cheminée, des glaces, ainsi que « dix estampes sous verre représentant différents sujets dans leur bordure de bois noirci, Ste Geneviève en petit modèle en cire dans sa boîte de verre ». Dans un « petit cabinet à côté, éclairé par une porte vitrée donnant dans la chambre », il y avait une vieille table de nuit, une chaise percée et un marchepied, ainsi qu'un lit de sangle. C'était là tout le logement. Dans les armoires se trouvaient, pour un montant de 72 livres, les « hardes » du défunt dont « un habit, deux vestes et une culotte de drap noir, une veste noire de droguet, un habit de drap gris retourné, avec sa veste et sa culotte, un habit complet de camelot gris,

33. Ce n'est que dans cet acte de 1774, et dans un autre signé en mai 1773 qu'elle signe « Ponthieu » alors qu'elle a toujours signé « Ponthieux » entre 1726 et mars 1773. C'est donc cette dernière orthographe que nous avons pris le parti de retenir.

34. IAD de Alexandre Nicolas Rousseau, AN, MC/ET/XXXIII/604, 21-10-1774.

[...] deux gilets d'indienne, [...] deux paires de bas de soie de couleur, deux chapeaux et un manchon de martre de France, quatorze chemises », et, pour un montant de 50 livres, celles de son épouse, dont « deux robes avec leur trompette de satin l'une à bouquet fond olive et l'autre noisette, un jupon de damas à bouquet à raies fond olive, un jupon d'indienne, un casaquin d'étoffe dite éternelle, [...] un tablier de toile à carreaux, [...] quatre bonnets ronds garnis de petite dentelle, trois petites coiffes à la Reine de mousseline et plusieurs vieilles cornettes et colinettes, [...] » (Figure 5).

Dans la rubrique « bijoux », le tout prisé 87 livres, se trouvaient « une montre dans sa boîte d'argent à cadran d'émail, [...], une tabatière ovale d'argent, une plaque d'argent ». Suivait un peu de vaisselle d'argent prisée 147 livres. Au total, la prisée se montait à 1 098 livres, en incluant l'argent comptant : sept louis d'or de 24 livres.

La somme dépensée pour le convoi du vitrier à l'église St-Nicolas-des-Champs se montait à 148 livres 15 sols, dont 4 livres pour le « transport du poël de la communauté ».

L'acte précisait aussi que si les Rousseau payaient un loyer annuel de 900 livres à leur propriétaire, ils sous-louaient pour un montant total annuel de 760 livres un appartement au premier étage sur le devant (360 livres), deux chambres au 3^e sur cour (70 et 54 livres), ainsi que quatre chambres au 2^e étage, deux sur rue et une sur cour (3 fois 72 livres), et une sur cour (60 livres). Cette dernière était louée à une dame Voituret dont le nom ne nous était pas inconnu, puisqu'il figure dans le testament de D'Alembert. À ces revenus du couple Rousseau s'étaient ajoutés, depuis 1773, 200 livres de rente suite à la cession du fonds³⁵ de la boutique à Destrumel, et 300 livres de loyer pour les lieux ci-après :

boutique ouvrante sur la rüe salle a coste ayant vüe sur la rüe deux cabinets ensuite de lad. salle ayant vüe sur la cour une chambre au dessus des cabinets et lambrissée, une petite gallerie au dessus du puis. Et donnant sur la cour, grande cave dont la porte d'entrée est en face de l'escalier des caves, donnant sous l'écurie de la maison d'a costé et ayant un soupirail sur la cour de la maison ou demeurent lesd. Sieur et Dame Rousseau, une petite chambre lambrissée au troisieme etage ayant vüe sur la rüe et donnant sur la porte cochere d'a costé, et jouissance de la cour.

Enfin Charles de Rohan, prince de Soubise venait de constituer cent livres de rente perpétuelle et annuelle au vitrier Rousseau et à ses héritiers, moyennant le versement d'un capital de 2 000 livres que Rousseau avait versées en écus de 6 livres...

Il y avait encore dans l'IAD du vitrier Rousseau mention de nombreux actes, ceux que nous avons trouvés : contrats de mariage, dont

35. Vente de fonds et sous-bail, AN, MC/ET/LXVII/704, 26-05-1773.



Figure 5. Madame Rousseau voyant D'Alembert arriver dans la rue Michel-le-Comte dans les années 1770

© Dessin d'Évelyne Mérigot (2010)

celui de son mariage en 1726 (et non en 1746 comme indiqué par erreur par le clerc) ou constitutions de rentes, mais aussi quelques autres disparus dans l'incendie de l'étude LXIII en 1871, et enfin de précieux papiers restés dans la famille tels le brevet d'apprentissage du vitrier Gerard, ses lettres de maîtrise, ainsi que celles du vitrier Rousseau.

À partir de cet inventaire, et de celui dressé en 1726³⁶ après la mort du vitrier Gerard survenue le 10 mai 1724, une recherche de plusieurs mois nous a été nécessaire pour pouvoir construire l'arbre généalogique (Figure 6) que nous allons commenter, et que nous avons ici limité aux trois générations du temps de D'Alembert. En effet, la connaissance de deux générations supplémentaires nous a souvent été nécessaire pour pouvoir préciser des dates, en remontant le temps à partir de quelques actes reconstitués du XIX^e siècle qui se trouvent aux Archives de Paris.

36. IAD de Jean Baptiste Gerard, AN, MC/ET/LXIX/579, 10-07-1726, tenu pour clos le 12-07-1726 (AN, Y5312).

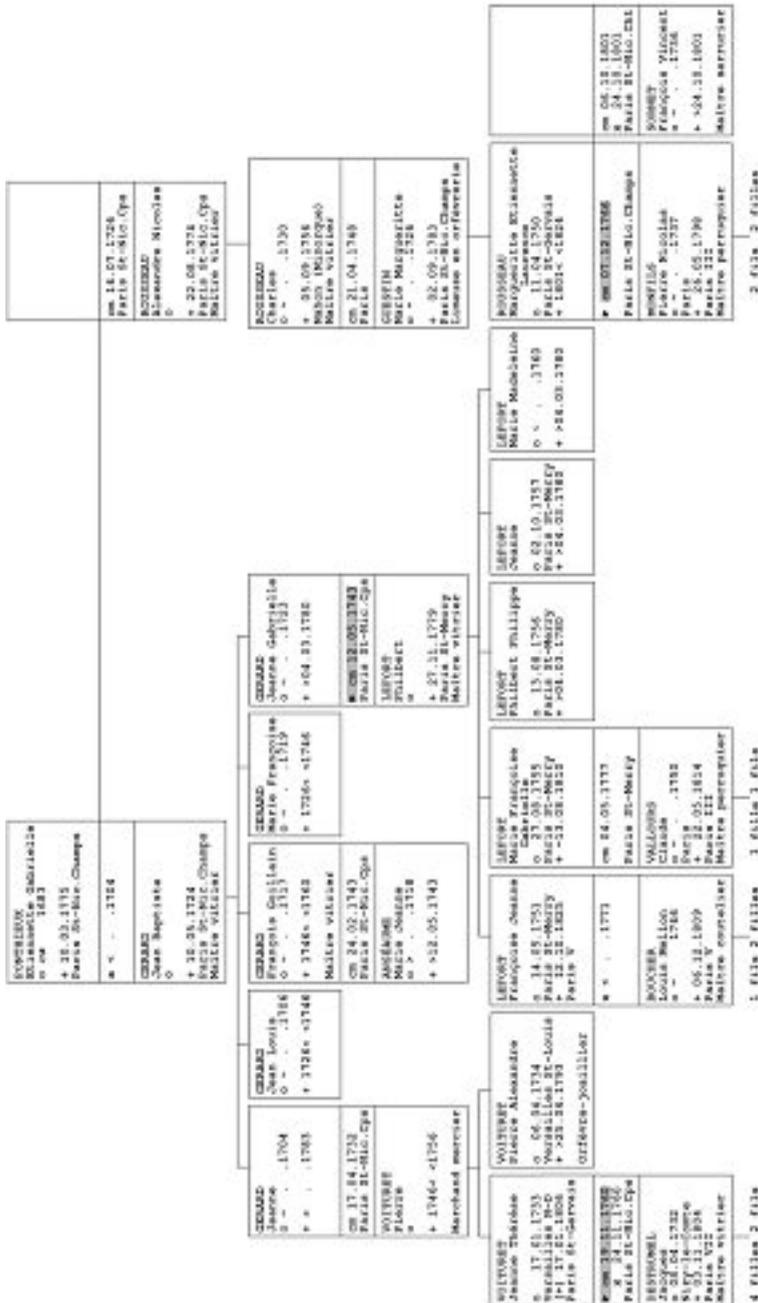


Figure 6. La descendance d'Etienne Gabriel Ponthieux, épouse Gerard, puis épouse Rousseau. Nous avons surligné les contrats de mariage (cm) que D'Alembert a signés

À défaut d'avoir trouvé le premier contrat de mariage d'Etienne Gabrielle qui confesse en 1726 qu'elle « n'a aucuns papiers »³⁷, pas même celui-là, nous ne savons quand, ni dans quelle paroisse, le vitrier Gerard avait convolé en justes noces. Nous savons seulement que la date du mariage est antérieure à 1704, année de naissance de Jeanne, la fille aînée du couple. En effet, avant de se remarier, la veuve Gerard avait dû régulariser sa situation. C'est ainsi qu'un « avis de parents » avait été sollicité pour donner des tuteurs à ses cinq enfants. Ironie de l'histoire et de ses incendies destructeurs de sources, le décès de l'un des parents, alors qu'un enfant au moins était encore mineur, nous donne toute chance de trouver dans les registres du greffe du Châtelet de Paris, à la fois une insinuation de clôture d'inventaire pour le conjoint décédé, et un acte de tutition³⁸ pour les enfants mineurs, ce dernier précisant généralement leur âge, et ce, assez exactement. Le conseil de famille réuni le 16 avril 1726³⁹ qui allait donner à Jeanne, 21 ans, Jean-Louis, 19 ans, François Guillain, 8 ans, Marie Françoise, 6 ans, et Jeanne Gabrielle, 2 ans et demi, leur mère comme tutrice et leur oncle paternel Edme Gerard comme subrogé tuteur, était composé, à défaut de parents, d'amis de la famille. Il s'agissait des maîtres vitriers Jacques Girard (rue du Monceau, paroisse St-Germain), Jean Baptiste et François Guerrier (rue aux Ours, paroisse St-Leu St-Gilles), Claude Meusnié, (rue du Petit-Lyon, paroisse St-Sulpice), ainsi que trois habitants de la rue Michel-le-Comte, Jean Bonneveye, maître rôtisseur, Charles Duval, marchand de vin et Jacques Lepage, bourgeois de Paris.

Le seul membre de la famille était donc Edme Gerard dont l'inventaire après décès de son frère donne l'adresse : rue du Bouloi, paroisse St-Eustache, et la qualité : bourgeois de Paris. Nous n'avons jamais rencontré aucun parent d'Etienne Gabrielle Ponthieux, peut-être arrivée seule à Paris de la Picardie dont elle était probablement originaire (la région du Ponthieu est celle d'Abbeville), comme la première nourrice de D'Alembert, et comme son domestique « le Sieur Ducrocq, dit Picard »⁴⁰ !

On aura immédiatement compris que, né en 1717, François Guillain était le frère de lait de Jean Le Rond, accueilli non pas par le couple Rousseau, mais par le couple Gerard ! Et comme le vitrier Gerard se

37. Cet acte est cependant mentionné (sans références) dans l'IAD du vitrier Rousseau.

38. C'est le terme employé par les greffiers, plus souvent que « tutition », pour désigner les actes de tutelle.

39. AN, Y4406A, 16-04-1726.

40. Testament de D'Alembert en date du 23-07-1782, déposé le 29-10-1783, AN, MC/ET/LXXXIII/618.

Alexandre Nicolas Rousseau,
Magdalen Rousseau
Marie Magdelaine Meunier
Gerard Garet oumaf
Guillaume Arnoult
Meunier Etienne Rousseau

Figure 7. Les signatures au bas du contrat de mariage Rousseau-Ponthieux le 14-07-1726.
AN, Paris, MC/ET/LXIX/579

prénomait Jean Baptiste, nous pouvons dès lors émettre une hypothèse plausible quant aux trois prénoms « Jean Baptiste Louis » sous lesquels Jean Le Rond a été inscrit au collège des Quatre-Nations par les héritiers de Louis Camus Destouches : n'était-ce point pour garder à la fois le souvenir de ce dernier, et celui du père nourricier de l'enfant, le vitrier Gerard avec qui Jean Le Rond avait vécu pendant quatre ans ?

Dressé près de deux ans après sa mort, l'IAD du vitrier Gerard faisait lui aussi partie de la régularisation administrative nécessaire avant le remariage de sa veuve. Gerard était également décédé rue Michel-le-Comte, mais son logement apparaissait bien différent de celui du vitrier Rousseau puisqu'il se composait « d'une boutique, salle en suite servant de chambre » où se trouvaient deux lits jumeaux et, outre les ustensiles habituels, « vingt petits volumes et livres reliés en veau » et « d'une petite chambre au premier étage *sur le derrière*⁴¹ », avec trois petites couchettes. Le montant total des biens était prisé 554 livres. Le matériel se trouvant dans la boutique était estimé à 220 livres 10 sols. Le montant annuel du loyer se montait à 208 livres 20 sols. À noter enfin que, dans une liste de créanciers de la succession, figurait « Rousseau, compagnon », pour la somme de 52 livres. Il y a tout lieu de croire qu'il s'agit bien là d'Alexandre

41. C'est nous qui soulignons : en 1774, la chambre au premier avait « vue sur la rue ».

Nicolas, qualifié de « compagnon vitrier » au mariage de son frère Estienne en mai 1721⁴². Rappelons que pour les vitriers, l'état de compagnon durait 6 ans, après un apprentissage obligatoire de 4 ans⁴³.

Le 14 juillet 1726, lors de la signature (Figure 7) du contrat de mariage⁴⁴ d'Alexandre Nicolas Rousseau, désormais maître vitrier, avec Etiennette Gabrielle Ponthieux, tous deux domiciliés rue Michel-le-Comte, sont présents le père du marié, Mathieu Nicolas Rousseau, maître bourrelier rue du faubourg St-Jacques, sa mère Marie Madeleine Meunié, son frère Estienne, maître bourrelier, sa sœur Marie Madeleine et son mari Guillaume Arnoult, compagnon imprimeur. Seul son frère Charles (grand père probable de l'apprenti de 1761) est absent. Edme Gerard est également présent, de même que Claude Meunié et Charles Duval. De tous les droits qui pourront revenir et appartenir à la future épouse (la liquidation de la succession du vitrier Gerard n'est pas faite), moitié entrera dans la communauté. Le futur apporte pour sa part 300 livres dont 100 entreront dans la communauté, tandis que le douaire de la future s'élève à 200 livres. Il a de plus « été convenu que François Guillain, Marie Françoise et Jeanne Gabrielle Gerard, enfants en bas age de ladite future epouze et du deffunct Jean Baptiste Gerard son premier mary, seront nouris, loges, instruits et eleves aux depens de ladite future communauté sçavoir le garçon jusqu'à l'age de seize ans et les deux freres (*sic, pour sœurs...*) jusqu'à l'age de dix huit ans ».

Les enfants et petits-enfants connus d'Etiennette Gabrielle

Jeanne Gerard et ses enfants

C'est en 1732, à l'âge de 28 ans, que Jeanne, l'aînée des enfants Gerard, épouse en l'église St-Nicolas-des-Champs un marchand mercier de Versailles originaire du diocèse de Langres, Pierre Voituret. Le contrat de mariage⁴⁵ est signé le 17 avril en présence de son parrain (nous l'apprenons) Claude Meunié et de son oncle Edme Gerard, alors qualifié de musicien. La future épouse apporte personnellement 350 livres dont 200 d'argent comptant, tandis que sa mère lui donne 550 livres en avancement d'hoirie, dont 300 livres en deniers comptant. Son douaire se monte par ailleurs à 400 livres.

42. Contrat de mariage Estienne Rousseau-Catherine Vaultier, AN, MC/ET/XXXVIII/213, 25-05-1721.

43. Jacques-Louis Ménétra, *Journal de ma vie*, présenté par Daniel Roche, Paris, Montalba, 1982, p. 335.

44. Contrat de mariage Rousseau-Ponthieux, AN, MC/ET/LXIX/579, 14-07-1726.

45. AN, MC/ET/XCII/470, 17-04-1732.

Les Douze May mil sept cent quarante trois
 Nicolas Lefort Jeanne gabrielle Gerard
 Nicolas Lefort Etienne Gabriel Ponteau
 Alexis Alexandre Ponteau Etienne Gerard
 Andre Francois Clair Balbot
 Jean Rousseau Etienne Malbois
 D'Alembert Louis Simon anseume
 Louis Simon anseume
 Magdelain Perigot Malbois
 Mademoiselle anseume

Figure 9. Les signatures au bas du contrat de mariage Lefort-Gerard le 12-05-1743.
 AN, Paris, MC/ET/LXXV/583

Jacques Destrumel, qui rachète le fonds du vitrier Rousseau en 1773, n'est pas un inconnu de l'histoire de la Révolution : sa signature est en effet bien identique à celle qui figure au bas d'une facture⁴⁸, souvent citée, de travaux de vitrerie effectués pour la prison du Temple en 1793...

L'orfèvre joaillier⁴⁹ Pierre Alexandre Voituret, qui avait été tenu sur les fonts baptismaux de Versailles par le vitrier Rousseau, n'est pas présent lors de la signature du contrat de mariage de sa sœur. Sa carte de sûreté de 1793⁵⁰ nous indique en effet qu'il n'est revenu de Genève à Paris qu'en 1781.

Jean Louis et Marie Françoise Gerard

Nous ne savons malheureusement rien de ces deux enfants sinon qu'ils étaient décédés lors de la liquidation du partage du vitrier Gerard en 1746⁵¹, dont la minute de l'acte a malheureusement disparu dans les flammes.

48. AN, F⁷ 4393.

49. Georges Lecocq, *La prise de la Bastille et ses anniversaires d'après des documents inédits*, 1881, p. 235.

50. AN, F⁷4786, n° 23

51. AN, MC/ET/LXIII, 02-03-1746, minutier détruit.

François Guillain Gerard

Le frère de lait de D'Alembert est maître vitrier lorsqu'il épouse en février 1743⁵² Marie Jeanne Anséaume, orpheline et nièce d'un maître vitrier relativement aisé, Louis Simon Anséaume. Il habite alors avec sa mère et son beau-père chez qui il avait été employé comme garçon de boutique pendant plusieurs années, ainsi que l'atteste une quittance du 3 mars 1743⁵³ où le nouveau marié, qui habite désormais rue Mouffertard, reconnaît avoir reçu 400 livres en espèces en avancement d'hoirie. Le douaire de l'épouse se monte par ailleurs à 100 livres. Outre le vitrier Rousseau et sa femme, mère du marié, Pierre Voituret est le seul membre de la famille qui signe le contrat de mariage. D'Alembert ne fait pas partie des amis signataires.

Jeanne Gabrielle Gerard et ses enfants

Ce n'est pas le cas moins de deux mois plus tard, lorsque la plus jeune de la fratrie Gerard, Jeanne Gabrielle, épouse à 20 ans le maître vitrier Philbert Lefort, demeurant rue Bar du Bec, paroisse St-Merry. Lors de la signature du contrat⁵⁴, tous les hommes de la « famille » sont réunis autour de la future et de sa mère, Etienne Gabrielle. Il y a là le vitrier Rousseau et son père Mathieu Nicolas, le mari de Jeanne, Pierre Voituret, François Guillain, frère germain de la future (et c'est la dernière fois que nous l'avons croisé), Charles Rousseau, son frère utérin, Louis Simon Anséaume, sans oublier le « S. Jean d'Alembert », ami (Figure 9). La future est dotée de 900 livres en avancement d'hoirie, dont 400 en deniers comptant. Son douaire s'élève à 300 livres, tandis que les biens du futur, à qui sa mère a vendu en 1741 un fonds de boutique, se montent à 1 200 livres.

Jeanne Gabrielle a perdu son mari le 27 novembre 1779⁵⁵. Elle avait alors cinq enfants dont quatre mineurs⁵⁶, les deux aînées étant déjà mariées.

Charles Rousseau et sa fille

Charles Rousseau, enfant du second lit, est le petit dernier d'Etienne Gabrielle, et il a 26 ans de moins que sa sœur aînée⁵⁷. Maître vitrier lui aussi, il est « mineur de 20 ans passés » quand, assisté de son père, il

52. Contrat de mariage Gerard-Anséaume, AN, MC/ET/CXI/205, 24-02-1743.

53. AN, MC, ET/CXI/205, 03-03-1743.

54. Contrat de mariage Lefort-Gerard, AN, MC/ET/LXXV/583, 12-05-1743.

55. IAD Philbert Lefort, AN, MC/ET/LXXV/755, 04-03-1780.

56. Tutition Lefort, AN, Y5063B, 21-12-1779.

57. Cela signifie que sa mère avait plus de 40 ans quand il est né.

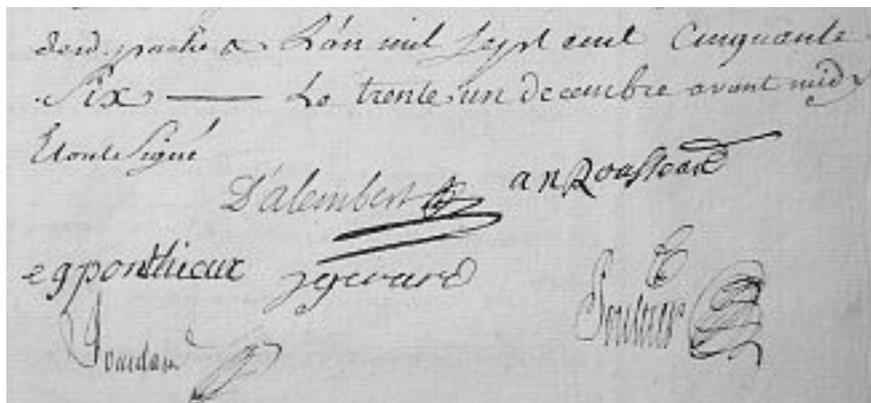


Figure 10. Les signatures au bas de la donation de D'Alembert à la mineure Rousseau le 31-12-1756.
AN, Paris, MC/ET/XXXIII/521

signe le 18 avril 1751 une décharge⁵⁸ relative au compte de gestion de tutelle de son épouse Marie Margueritte Guestin, veuve en premières noces du vitrier Jacques Lefort. Le contrat de mariage, dont la minute a disparu⁵⁹, avait été signé le 21 avril 1748, et le couple était établi Vieille rue du Temple. C'est de cette union qu'était née Margueritte Etienne Laurence en avril 1750. L'enfant n'a vécu que peu de temps chez ses parents. Dès l'âge de 3 ans en effet⁶⁰, elle est venue habiter chez ses grands-parents paternels qu'elle ne quittera pas jusqu'à son mariage en 1766. Cette arrivée de la fillette rue Michel-le-Comte se situe donc précisément en 1753, date à laquelle il est bien connu que D'Alembert concède des « droits » à une « mademoiselle Rousseau »⁶¹. Nous n'avons pour notre part aucune difficulté à imaginer notre académicien succombant au charme de cette enfant, à qui, de plus, le qualificatif de « péronnelle » employé par Duché⁶² pourrait très bien s'appliquer.

Sachant que l'enfant avait perdu son père très jeune, nous pensons qu'il était précisément mort en 1753, ce qui aurait pleinement justifié que ses grands-parents la prennent en charge. En effet, sa mère avait un métier, limeuse en orfèvrerie, et, en 1761, elle avait même pris une

58. AN, MC/ET/XIV/341, 18-04-1751.

59. Contrat de mariage Rousseau-Guestin, AN, MC/ET/LXIII, 21-04-1748, minutier détruit.

60. Succession Guestin, AN, MC/ET/XXXIII/703, 15-09-1786.

61. Lettre de D'Alembert à M^{me} du Deffand du 21-10-1753. *Inventaire de la correspondance de D'Alembert*, réf. 53-21.

62. Note de Duché à la suite d'une lettre de D'Alembert à M^{me} du Deffand en date du 11-10-1753. *Inventaire de la correspondance de D'Alembert*, réf. 53-18.

« allouée » de 12 ans, pour une durée d'apprentissage de deux ans⁶³. En fait, Charles n'est mort que le 5 septembre 1756, à l'hôpital royal de Mahon, dans l'île de Minorque, où il était commis aux vivres⁶⁴. Quand avait-il quitté la métropole ? Sans doute pas avant la mi-mai 1754 car nous savons qu'il avait contracté des dettes, en particulier envers son père, en 1751, en 1753, et encore en mai 1754 (IAD Rousseau), dettes dont sa veuve, remariée le 23 novembre 1762⁶⁵ au marchand tabletier François Flornoy, s'était acquittée.

C'est fin décembre 1756 (Figure 10), donc juste après la mort de Charles, que D'Alembert se préoccupe de l'avenir de Margueritte Etienne Laurence, et de ses aïeux qui en ont la charge. C'est alors qu'il fait la donation de 1 200 livres⁶⁶ dont Bertrand avait eu connaissance :

Fut présent Sieur Jean Dalember de Lacademie française et de celle des sciences demeurant à Paris rüe Michel le Comte paroisse Saint Nicolas des champs

Lequel pour l'amitié⁶⁷ qu'il porte aux sousnommés et voulant leur en donner des marques particulieres, a par ces presentes fait donation entre-vifs pure, et simple et irrevocable, en la meilleure forme que donation puisse valoir pour avoir lieu, de la somme de douze cent livres en deniers comptant, pour la propriété à D^{lle} Etienne Margueritte Laurence (*sic, dans cet ordre*) Rousseau, mineure de sept ans fille de deffunt Sieur Charles Rousseau maître vitrier à Paris, et de Margueritte Guestin sa femme, à présent sa veuve, et pour l'usufruit à Alexandre Nicolas Rousseau maître vitrier à Paris, et Etienne Gabrielle Ponthieu sa femme, ayeul, et ayeule, paternels de lad. mineure, et au survivant d'eux leur vie durant, ce accepté par ces derniers, lad. femme de sond. mary pour ce autorisée demeurant à Paris susditte rüe Michel le Comte et paroisse S^t Nicolas des Champs, pour ce presents et intervenants, pour luy et le survivant d'eux ; et encore par led. Sieur Rousseau pour lad. mineure Rousseau sa petite fille, laquelle somme de douze cents livres il a presentement payée et réellement délivrée aud. Sieur et D^{lle} Rousseau ayeul, et ayeule, en cinquante Louis d'or de vingt quatre livres pièce, au cours de ce jour, à la vüe des Notaires soussignés.

La donation est faite sous plusieurs conditions : Etienne Margueritte Laurence (ou ses enfants) n'aura l'usufruit de la somme qu'au lendemain du jour du décès du survivant de ses aïeux ; au cas où elle

63. AN, MC/ET/CVIII/543, 15-06-1761.

64. Acte déposé par le vitrier Rousseau le 02-01-1761, AN, MC/ET/XXXIII/538.

65. Date citée dans l'acte de liquidation des successions Guestin-Flornoy, AN, MC/ET/XXXIII/703, 15-09-1786.

66. Donation de Jean Dalember à la mineure Rousseau et aux S. et D^{lle} Rousseau, AN/MC/ET/XXXIII/521, 31-12-1756.

67. La formule est usuelle.



Figure 11. Les signatures au bas du contrat de mariage Monfils-Rousseau le 07-12-1766.
AN, Paris, MC/ET/XXXIII/703

n'aurait pas alors atteint l'âge de 12 ans, D'Alembert se réserve le droit de nommer qui il voudra pour toucher les arrérages jusqu'à ce qu'elle ait atteint cet âge ;

en cas de décès de lad. D^{lle} Rousseau sans postérité et sans avoir valablement disposé, lesd. douze cent livres pour la propriété, même l'usufruit si il étoit alors cessé appartiendraient à Jeanne Gerard veuve de Pierre Voituret Bourgeois de Paris, et à son deffaut à Jeanne Thérèse Voituret sa fille, auxquelles, ou à l'une d'elles dans les cas cy dessus prévus, led. sieur Dalember fait par ces presentes donation entre vifs et irrévocable desd. douze cent livres en propriété et usufruit, ce qui a été accepté par lad. Demoiselle veuve Voituret demeurante rue Pastourelle [...] tant pour elle que pour lad. D^{lle} sa fille mineure de vingt deux ans.

Une clause précise enfin qu'en cas de déremboursement de la rente acquise avec cet argent du vivant du vitrier et de sa femme, ou du survivant d'eux, l'argent devra être réinvesti dans l'achat d'une autre rente. Les 1 200 livres sont de fait employées le 18 avril 1757 à la constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 60 livres⁶⁸, et la somme a été réinvestie en 1770⁶⁹.

En décembre 1766, Margueritte Etiennette Laurence épouse le perruquier Pierre Nicolas Monfils, et D'Alembert est le premier à

68. AN, MC/ET/XXXIII/523, 18-04-1757.

69. AN, MC/ET/XXXIII/579, 26-07-1770.

apposer sa signature (Figure 11) sur le contrat de mariage⁷⁰. Du côté de la future, sont également présents sa mère et son mari, sa tante Jeanne avec sa fille et son gendre, sa tante Jeanne Gabrielle et son mari, la cousine germaine de son père, Marie Madeleine Rousseau (fille du bourrelier Estienne parti en 1740 à l'Île Bourbon) et son mari Hubert Jacquinot⁷¹, et bien sûr le vitrier Rousseau et sa femme qui sont ô combien partie prenante en raison de la dot qu'ils constituent à leur petite-fille en avancement d'hoirie. Cette dot se monte à 1 600 livres, dont mille livres en deniers comptant. S'ajoutent aux biens de la future la rente provenant de la donation de D'Alembert, et celle de la tontine. Les biens du futur s'élèvent à 3 200 livres, dont 2 000 représentent la valeur du fonds de boutique qu'il a acquis de ses parents. Le montant du douaire est de 1 000 livres. La protégée de D'Alembert s'établit donc à 16 ans dans des conditions matérielles fort honnêtes. Dès le 22 décembre suivant, le couple signe un bail de location pour une maison de cinq étages rue du Grand Hurlleur, maison dont ils se rendront acquéreurs en 1772 moyennant la somme de 7 500 livres⁷².

Le perruquier Monfils meurt en 1798 laissant quatre enfants mineurs nés entre 1768 et 1789. Le 24 octobre 1801, en l'église St-Nicolas-du-Chardonnet, Margueritte Etiennette Laurence marie son fils Pierre Nicolas, maître perruquier, tandis qu'elle-même se remarie avec le beau-père de ce dernier, le maître serrurier François Vincent Sornet⁷³.

La disparition de la vitrière

Etiennette Gabrielle n'a pas survécu longtemps au vitrier Rousseau : elle s'est éteinte moins de sept mois plus tard, le 10 mars 1775. Elle avait alors 92 ans, c'est D'Alembert lui-même qui nous le précise le 22 juillet 1776⁷⁴ :

Ah ! ma pauvre nourrice ! vous qui avez eu tant de soin de mon enfance, qui m'avez mieux aimé que vos propres enfans ; vous avec qui j'ai passé vingt-cinq années, les plus douces de ma vie ; vous que j'ai quittée pour obéir à un sentiment plus tendre ; vous que j'aurais dû ne quitter jamais ; vous que j'ai perdue à quatre-vingt-douze ans ; pourquoi n'existez-vous plus ! j'irois demeurer avec vous, irois fermer vos yeux, ou mourir entre vos

70. Contrat de mariage Monfils-Rousseau, AN, MC/ET/XXXIII/703, 07-12-1766.

71. Le mariage a eu lieu en 1745 : AN, MC/ET/XIV/324, 20-04-1745.

72. AN, MC/ET/XCII/754, 29-12-1772.

73. Les contrats de mariage respectifs ont été signés les 23-10-1801 et 06-10-1801, AN, MC/ET/XX/790.

74. Jean D'Alembert, « Aux mânes de mademoiselle de Lespinasse », in *Lettres de mademoiselle de Lespinasse*, tome 2, Longchamps, Paris, 1811, p. 289-299.

bras ; et j'aurois du moins encore, pendant quelques momens, la consolation de penser qu'il est quelqu'un au monde qui me préfère à tout le reste.

Le lendemain du décès, des scellés sont apposés dans la maison. Cela n'est pas anormal, car il y a trois héritières : d'une part les deux filles du premier lit, Jeanne Gerard, veuve Voituret (toujours locataire d'une chambre), et Jeanne Gabrielle Gerard, épouse Lefort (qui habite rue Ste-Avoye), et, d'autre part, par représentation de son père décédé, la petite fille du second lit, Margueritte Etiennette Laurence Rousseau, épouse Monfils. Par ailleurs, la boutique est occupée par Jacques Destrumel, gendre de Jeanne Gerard et, de plus, comme la succession du vitrier Rousseau n'a pas encore été liquidée, il y a des créanciers.

Les scellés sont apposés par le commissaire Bourderelle le 11 mars⁷⁵ en présence de Lefort et de Anne Gallant, épouse d'Hilaire Bridier, et garde malade de la défunte madame Rousseau. Le 14, Jeanne, les Lefort, et leur conseil, le procureur Amiot, sollicitent la levée des scellés. Elle a lieu le 15, et un inventaire est dressé en présence de Jeanne Gerard, de Philbert Lefort, de Jacques Destrumel, ainsi que de Pierre Nicolas Monfils et d'Anne Gallant qui ont été convoqués. Le boulanger Constant, qui présente un impayé de fourniture de pain de 352 livres, et le sieur Combe, directeur de la verrerie royale de St-Quirin, également convoqués car ils avaient fait connaître leur opposition à la levée des scellés en dehors de leur présence, ne se sont pas déplacés. L'inventaire est rapide, car rien n'a beaucoup changé depuis la mort du vitrier, et une vente des meubles a lieu dès le lendemain.

De scellés chez les Rousseau, il en est bien question dans la littérature depuis longtemps, mais c'est au moment du décès du vitrier que Diderot les situe, dans la *Correspondance littéraire* de Grimm de janvier 1784 :

A la mort du vitrier Rousseau, ses petits-enfants firent apposer le scellé chez lui, et tracassèrent inhumainement sa veuve au sujet de la succession. M. D'Alembert apprend ces procédés odieux ; il accourt chez sa nourrice et lui dit : « Laissez tout emporter par ces indignes, je ne vous abandonnerai point ». Il a tenu religieusement sa parole jusqu'à la mort de cette bonne femme⁷⁶.

Et c'est ainsi que, partant d'un fait inexact, le récit est érigé au XIX^e siècle en exemple édifiant : n'est-ce point en effet la « lecture du 29 octobre » de l'ouvrage *Une lecture par jour* au sujet de laquelle les auteurs de l'anthologie⁷⁷ font le commentaire général suivant : « Narration simple, sans emphase, sans réflexions inutiles : les faits sont assez

75. AN, Y11792, 11 mars 1775.

76. Diderot in *Correspondance littéraire*, Furne et Ladrangé, Paris, 1830, Tome 12, p 23.

77. A. Boniface et J. Janin, *Une lecture par jour, nouvelles leçons de littérature historiques, morales et religieuses*, Librairie d'éducation de Manceaux-Hoyois, Mons, 1839.

beaux et assez éloquents par eux-mêmes » ? La morale a sans doute quelques analogies avec la géométrie, par son art bien connu de raisonner juste sur des figures fausses !

La vérité, que nous devons à la mémoire des petits-enfants d'Etienne Gabrielle, est qu'il n'y a pas eu de mésentente entre ses héritiers. Les comptes ont été faits, et chacun s'y est mis, en particulier Jacques Destrumel qui s'était chargé des affaires de madame Rousseau après la mort de son mari. Les avantages dont chaque héritière avait pu bénéficier dans le passé ont été pris en considération, et le 10 juin 1777⁷⁸, Jeanne d'une part, et Jeanne Gabrielle et son mari d'autre part, ont signé un transport de leurs droits successifs au profit des sieur et demoiselle Monfils, à l'exclusion de quelques créances restant à percevoir qui seront partagées. Jacques Destrumel, qui a repris le bail de location en 1774, avec effet au 1^{er} avril 1775⁷⁹, s'engage quant à lui à régler tous les frais éventuels relatifs à la maison.

Le domicile de D'Alembert

Mais où donc était située la maison du vitrier Rousseau dans la rue Michel-le-Comte ?

Si l'IAD d'Alexandre Nicolas Rousseau nous avait bien donné le nom du propriétaire de la maison où il s'était éteint, à savoir le « sieur Antoine de Rancher, seigneur de Mondétour et autres lieux », il nous apprenait aussi hélas ! que le bail de location du 28 février 1756 (avec effet au 1^{er} avril 1757), renouvelé pour neuf ans le 22 mai 1765, avait été établi sous seing privé. Il faudrait donc étudier la vie de Rancher pour connaître l'origine de ses propriétés.

Au début, tout se passa bien puisqu'il existait en 1781 une clôture d'inventaire relative à Rancher⁸⁰. Hélas ! le greffier avait fait une erreur, et ce n'était pas dans l'étude indiquée que l'inventaire avait été dressé. La clôture donnait heureusement la référence du contrat de la deuxième union de Rancher⁸¹, qui listait ses propriétés foncières. Hélas ! ce n'était pas une maison, mais quatre que Rancher possédait dans la rue, et aucune précision n'était donnée à leur sujet. Nous allions donc interroger le Terrier du roi⁸², établi au début du XVIII^e siècle. Hélas ! parmi les cinquante-six maisons répertoriées dans la rue (Figure 12), avec mention de l'existence de boutiques et de portes cochères, ainsi que du nom des

78. AN, MC/ET/XXXIII/629.

79. AN, MC/ET/CXIX/422, bail du 14-09-1774 (effet 01-04-1775)

80. Clôture d'inventaire, AN, Y5329, 13-04-1781.

81. Contrat de mariage Rancher-Testu de Balincourt, AN, MC/ET/CXII/561bis, 28-05-1753.

82. Terrier du Roi, tome 9, AN, Q¹*1099^{10B}.

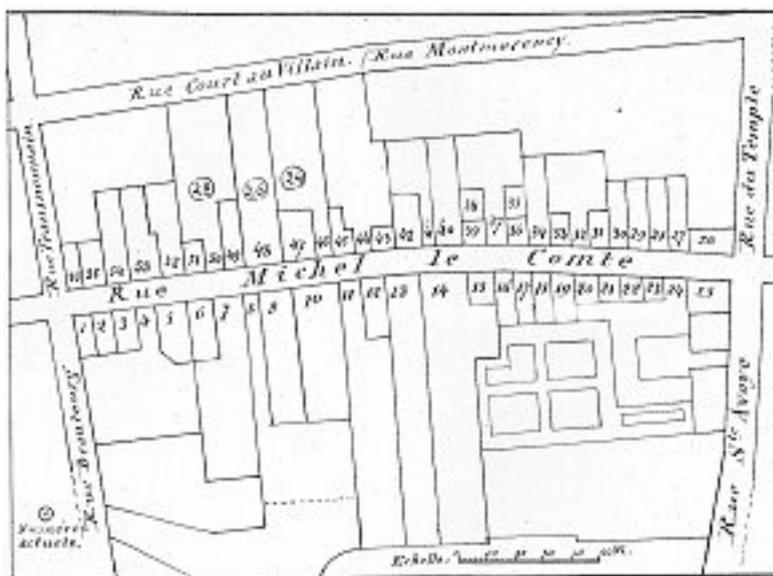


Figure 12. La rue Michel-le-Comte au début du XVIII^e siècle avec les numéros du Terrier du roi (tome 9, AN, Q¹*1099^{10B}) d'après Camille Piton (réf. 8), et les numéros actuels (encerclés) de trois maisons

propriétaires, seule madame de Nesmond en possédait quatre, et elle n'avait aucun rapport avec les Rancher. Nous ne nous décourageons pas : les ensaisnements de la censive du Prieuré Saint-Martin, dont la rue dépendait, feraient forcément mention d'une mutation concernant une des maisons. Que nenni : c'est en vain que nous parcourûmes les quatre registres couvrant la période 1662-1772⁸³. Il faudrait donc en passer par l'étude des successions Rancher, en espérant qu'Antoine avait bien hérité des maisons, comme tout semblait le laisser croire. Nous comprenions mieux pourquoi personne n'avait jamais trouvé où D'Alembert habitait...

Il nous a fallu explorer bien des répertoires de notaires, pour trouver puis étudier un grand nombre d'actes concernant la famille, et enfin comprendre que, sur les quatre maisons d'Antoine de Rancher, deux seulement donnaient sur la rue Michel-le-Comte. La configuration était la même pour les deux terrains traversants situés entre cette rue et la rue qui lui est parallèle au nord, la rue Courteau-Villain de l'époque, l'actuelle rue de Montmorency. Deux maisons contiguës avec boutique donnaient rue Michel-le-Comte. Dans les deux cas se trouvait à l'arrière une cour, puis

83. AN, S1452 à S1455.

une autre maison derrière laquelle se trouvait un jardin avec issue dans la rue Courteau-Villain. Quand nous eûmes réalisé que jusqu'au xvi^e siècle, les Rancher étaient seigneurs de Trémemont, titre qu'on donnait encore au père d'Antoine, le Terrier du roi nous livra sans difficulté le secret tant attendu, car « M^{me} de Trémemont » figurait comme propriétaire des maisons numérotées sur le plan, 48 pour l'une, et 47-46 pour l'autre. Sachant que le numéro 48 jouxtait l'hôtel d'Hallwyl bien connu⁸⁴, qui existe toujours au numéro 28 actuel, il nous a été facile de comparer plusieurs cadastres établis depuis la mort de Louis XIV, et de constater que la largeur des parcelles qui nous intéressent n'a heureusement pas changé⁸⁵, rendant incontestable leur identification : il s'agit des numéros 26 et 24 actuels (30 et 28 du début du xix^e siècle, figure 13). Camille Piton avait bien sûr trouvé la même correspondance, mais, ignorant le nom du propriétaire des Rousseau, il ne pouvait localiser leur maison.

Les deux terrains et leurs quatre maisons avaient été tirés au sort en 1707⁸⁶ entre les deux filles de Louis de Machault, le grand-père maternel d'Antoine de Rancher. C'est la tante d'Antoine, Marie Eléonore de Machault, alors célibataire, qui en avait hérité. Elle avait épousé François Guérapin de Vauréal dont elle était veuve quand elle est décédée le 4 octobre 1728. En l'absence d'héritiers directs, c'est sa sœur Geneviève Angélique de Machault, mère d'Antoine de Rancher, veuve et remariée à Omer Talon, qui, par testament⁸⁷, en avait hérité des quatre cinquièmes, alors que son fils héritait du dernier cinquième en tant que légataire universel de sa tante⁸⁸.

L'IAD de madame de Vauréal⁸⁹ ne donnait pas toutes les références des nombreux actes notariés figurant au nombre de ses papiers, mais, parce qu'il avait été un des derniers qu'elle avait signés, un bail de location du 24 avril 1728 était dûment référencé⁹⁰ : c'était celui passé avec le vitrier Rousseau et sa femme !

Fut presente dame Marie Eleonore de Machault veuve de M^{re} François Guerapin de Vaureal seigneur de Gency demeurante à Paris rue Michel Le Comte paroisse S^t Nicolas des Champs laquelle a par ces presentes baillé a

84. C'est celui où habitait Necker.

85. La largeur de la maison portant le numéro 24, que nous avons mesurée in situ, est de 16 mètres.

86. AN, MC/ET/LXXXVIII/374, 12-10-1707.

87. AN, MC/ET/LII/235, 30-09-1728.

88. Ces renseignements figurent dans les actes de vente des maisons en 1785 et 1787, voir ci-dessous.

89. AN, MC/ET/CXIX/215, 08-10-1728.

90. AN, MC/ET/LII/234, bail du 24-04-1728 (effet 24-06), passé avec madame de Vauréal (Marie Eléonore de Machault).



Figure 13. La rue Michel-le-Comte au début du XIX^e siècle
 Les maisons de Rancher étaient au 30 et au 28 (26 et 24 actuels)
 Plan de Vasserot et Bellanger, Quartier Ste-Avoye, p. 54

loyer es prix d'argent pour six années entières et consecutives qui commenceront au jour et fête de S^t Jean Baptiste prochain et promis faire jouir pendant led. temps à Sieur Alexandre Nicolas Rousseau maître vitrier a Paris et Estiennette Gabrielle Ponthieu sa femme qu'il autorise a l'effet des presentes demeurant suse. rue et paroisse a ce present et acceptant preneurs et retenant pour eux aud. titre led. temps durant une maison appartenante a lad. dame bailleuse scize rue Michel le Comte consistante en une boutique ou étaient ci-devant une porte cochère et son passage, petite cuisine basse en suite, premier appartement composé d'une petite antichambre, chambre ayant vue sur ladite rue, le cabinet en retour, gallerie dans lad. cour qui communique a ses aisances, une autre chambre a alcove ayant vue sur lad. cour, une garderobbe derriere et une autre petite chambre ayant vue sur lad. rue, le second appartenant et grenier en dessus, caves sous lesd. lieux, cour, cuisine en icelle faite d'une ecurie qui y était ci devant, aisances et autres appartenances de lad. maison, ainsy que le tout se poursuit et compose dont lesd. preneurs ont dit avoir connaissance pour l'avoir veu et visité et en sont contents pour en jouir aud. titre led. temps durant devant. Ce bail fait moyennant le prix et somme de six cent cinquante livres de loyer pour et par chacune desd. six années que lesd. preneurs promettent et s'obligent solidairement sans division disention ni fidejussion a quoy ils renoncent bailler et payer a lad. dame bailleuse en sa demeure de Paris ou au porteur aux quatre termes accoutumez egallement dont le premier echera et sera payé au jour et feste de St Remy de la presente année et sera ainsy continué pendant le cours du present bail qui est fait en outre aux charges clauses et conditions suivantes que led. preneurs promettent et s'obligent sous ladite solidité entretenir et executer sans pouvoir pretendre aucune diminution dud. loyer dommages ni interests scavoir de souffrir passer par la cour de lad. maison et lad. boutique les eaux de la cour de la grande maison appartenante a ladite dame, ci

devant occupée par le sieur Ferlet, pour s'écouler dans la rue suivant qu'elles y ont toujours passé et de faciliter led. écoulement. [...]

À la fin de l'acte, une précision fort importante était donnée : « Comme lad. maison est actuellement vacante la dame bailleuse promet auxd. preneurs d'entrer en icelle des a présent ou quand bon leur semblera sans en payer aucune chose jusqu'aud. jour St Jean Batiste prochain ». Nous comprenions définitivement pourquoi la description du logement d'Etienne Gabrielle était si différente entre 1726 et 1774 : ce n'était pas la même maison !

Un bail de même teneur fut ensuite signé en 1733⁹¹ entre la mère d'Antoine de Rancher et les Rousseau, encore pour six ans. Une clause supplémentaire apparaissait alors à la charge du vitrier : « nettoyer et laver toutes les vitres des croisées et portes de l'appartement de ladite dame bailleuse, composé de trois pièces, et ce tous les deux ans »...

Geneviève Angélique de Machault étant décédée le 16 novembre 1738⁹², c'est avec son fils que le bail suivant est signé le 29 avril 1740⁹³ pour neuf ans. Cependant un nouveau bail est signé dès 1747, avec effet en 1748⁹⁴, car, moyennant une augmentation du loyer annuel qui passe à 850 livres, le bailleur s'engage à « faire faire dans le grand grenier de derrière deux chambres à cheminée, un cabinet et un passage d'entrée, et ce incessamment et a ses frais ».

Grâce aux actes divers trouvés en zigzag à l'extrémité de fils d'Ariane multiples (actes de succession⁹⁵, baux de location [études LII et CXIX], ensaisnements [AN, S1458] et actes de vente après la mort d'Antoine de Rancher, états des droits ci devant féodaux [AN, Q²221]), nous avons pu, après remise en ordre, dresser un tableau d'occupation des quatre maisons de Rancher (Tableau 1). Les actes de vente de 1785⁹⁶ et 1787⁹⁷ permettent de localiser les Rousseau sans aucune ambiguïté. En effet, la propriété vendue en 1785 à madame Dutillet, occupée par Savary et Sifflet de Berville, était située entre l'hôtel d'Hallwyll à gauche

91. AN, MC/ET/CXIX/234, bail du 07-12-1733 (effet 01-07-1734), passé avec la dame Talon (Geneviève Angélique de Machault).

92. IAD de Geneviève de Machault, AN/MC/ET/CXIX/254, 24-11-1738.

93. AN, MC/ET/CXIX/260, bail du 14-04-1740 (effet 24-06-1740), passé avec Antoine de Rancher.

94. AN, MC/ET/CXIX/290, bail du 04-07-1747 (effet 01-04-1748), passé avec Antoine de Rancher.

95. Actes déjà cités et acte de liquidation de la succession de Geneviève Angélique de Machault, AN/MC/ET/CXIX/255, 30-01-1739.

96. AN, MC/ET/LII/596, vente du 10-08-1785.

97. AN, MC/ET/XXXIII/715, vente du 06-12-1787.

Tableau 1. Etat d'occupation des maisons héritées par d'Antoine de Rancher rue Michel-le-Comte. Après le nom et la qualité du locataire, sont indiqués l'année de début du contrat en cours, la durée du contrat en années (entre parenthèses), et le montant des loyers annuels en livres (#)

Année	Numéro 26 actuel boutique sur rue	Numéro 26 actuel à l'arrière	Numéro 24 actuel boutique sur rue	Numéro 24 actuel à l'arrière
1707	Héritière : Marie Eléonore de Machault (future madame de Vauréal)			
1707	estimation : 30 756 #		estimation : 52 504 #	
1707	Moutonnet 350 #	François Barbou payeur de rentes 1 050 #	Moutonnet 571 #	Sappin 1 600 #
1719			Jean Pierre Lequeux 1717 (3)	Aguesse banquier
1720		Nicolas Ferlet 1719	Jean Pierre Lequeux md tapissier 1720 (3-6-9) 750 #	Tomaso Visentini comédien du Régent 1720 (6) 2 000 #
1727	Tarnan miroitier			Ferlet
1729	Jean Le Jeune maître bourrelier 1729 (3) 450 #		Alex. Nic. Rousseau maître vitrier 1728 (6) 650 #	J. François Masson Cons ^r . secr. Roi 1728(6) 1 800 #
1729	Héritière: Geneviève Angélique de Machault, veuve d'Antoine de Rancher, S ^r de Trémémont			
1735			Alex. Nic. Rousseau + nettoy. des vitres 1734 (6) 650 #	Jean Anne Aubéry anc. Col. infanterie 1735 (3) 1 800 #
1739	Noël Dimpres marchand de vin 1739 (3) 450 #		Alex. Nic. Rousseau + nettoy. des vitres 1734 (6) 650 #	J. François Lemaire chevalier 1737 (6) 2 000 #
1739	Héritier : Antoine de Rancher, fils			
1739	estimation : 90 000 #			
1741	Noël Dimpres 1741 (3) 450 #		Alex. Nic. Rousseau 1740 (9) 700 #	
1744	Noël Dimpres 1744 (3) 450 #		Alex. Nic. Rousseau 1740 (9) 700 #	
1749	Veuve Dimpres 1747 (4) 450 # 1751 (2) 500 #	Antoine Laisné Secr. honor. du roi 1745 (6) 1 300 #	Alex. Nic. Rousseau 1748 (9) 850 #	
1757	Veuve Dimpres 1753 (3) 500 #		Alex. Nic. Rousseau 1757 (9) 900 #	de Boisneuf
1765	Louis Soubrillard marchand de vin 1759 (6)550 #		Alex. Nic. Rousseau 1766 (9) 900 #	Charles Alloneau procureur Parlement (1765) 2 200 # (9)
1772	François Savary marchand de vin 1772 (?) 530 #		Alex. Nic. Rousseau 1766 (9) 900 #	Hon. Alex. René Amiot procureur au Chatelet 1772 (2) 2 200 #
1778	François Savary marchand de vin 1772(?) 530 #	J.C. Sifflet de Berville Cons ^r . secr. Roi 1778 (9) 1 600 #	Jacques Destrumel maître vitrier 1775 (6-9) 1 000 #	Hon. Alex. René Amiot procureur au Chatelet 1774 (6-9) 2 200 #
1780	Héritiers : les fils d'Antoine de Rancher			
1783	Estim. : 12 000 #	Estim. : 35 000 #	Estim. : 18 000 #	Estim. : 40 000 #
1785	François Savary	J.C. Sifflet de Berville	Jacques Destrumel	Hon. Alex. René Amiot
1785	vendues 36 000 # à madame Dutillet		Jacques Destrumel	Hon. Alex. René Amiot
1787			Jacques Destrumel	Hon. Alex. René Amiot
1787	vendues 60 000 # aux frères Benard			

en regardant la façade et l'autre propriété Rancher à droite, tandis que la propriété vendue en 1787 aux frères Benard, occupée par Destrumel⁹⁸ et Amiot, était située entre la propriété Dutillet à gauche et celle du banquier Vaudé à droite.

La maison habitée par les Rousseau est décrite sommairement dans l'acte de liquidation et partage de la succession Rancher en 1783 : elle « consiste en un corps de logis sur lad. rue Michel Le Comte élevée de rez de chaussée d'un étage en quarré, d'un étage lambrissé et d'un comble couvert en thuilles, une petite cour derrière aisances appartenances et dependances »⁹⁹.

Puisque le premier bail avait été établi en 1728, c'est donc bien là, au numéro 24 actuel (faisant curieusement face à la plaque de la Ville de Paris), que D'Alembert a habité de 1735 (ou 1740) à 1765.

Mais D'Alembert habitait-il déjà rue Michel-le-Comte au cours de ses quatre premières années ? Nous ne le pensons pas. Certes les Rousseau habitaient dans cette rue en 1726, et c'est dans cette rue qu'est mort le vitrier Gerard en 1724, mais nous ne connaissons malheureusement pas le nom du propriétaire de cette demeure-là, incontestablement plus modeste, vu la différence de prix du loyer. Cependant, nous ne croyons pas au récit qui rapporte que Louis Camus Destouches a couru tout Paris en carrosse pour trouver une nourrice à Jean Le Rond. Même si, de manière générale, nous faisons confiance à madame Suard, cette partie de sa relation¹⁰⁰ nous semble peu crédible. Nous pensons que Louis Camus Destouches a plutôt cherché une nourrice près de l'Arsenal, où il habitait alors avec son frère Michel, comme c'est aussi près de l'Arsenal qu'il a cherché une pension.

Bien sûr, le minutier central des notaires de Paris est loin de nous avoir livré toutes les informations qu'il recèle, et nous espérons bien connaître un jour toutes les adresses de Jean Le Rond D'Alembert.

Remerciements

Nos remerciements les plus vifs s'adressent à Irène Passeron, qui a initié et stimulé notre recherche, ainsi qu'aux collègues et amis qui nous ont apporté leur concours : François Biraud, Evelyne Mérigot, Guy Picolet, Clémentine Portier-Kaltenbach et Michel Toulmonde. Nous

98. AN, MC/ET/CXIX/422, bail du 14-09-1774 (effet 01-04-1775).

99. AN, MC/ET/CXIX/469, liquidation et partage de la succession Rancher, 26-02-1783.

100. Madame Suard, « Essais de Mémoires sur Monsieur Suard » in *Mémoires biographiques et littéraires*, Lescure éd., Firmin-Didot, Paris, 1881, tome 38, p. 183.

sommes particulièrement reconnaissante à Anne Nardin, conservatrice en chef du musée de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris, de nous avoir permis de photographier et de reproduire le procès verbal du commissaire Delamare, ainsi qu'à Isabelle Neuschwander, directrice des Archives nationales, et Agnès Masson, directrice des Archives de Paris, de nous avoir donné l'autorisation de reproduire des documents conservés dans leurs établissements respectifs.

Françoise LAUNAY
Observatoire de Paris, SYRTE, équipe d'histoire